

Le 22 juin 2022, le Comité de Bassin Gironde et Garonne du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Clément Rossignol-Puech**,

Convocation faite le 13 mai 2022,

Présents titulaires :

Monsieur Michel COUZIGOU pour CA Val de Garonne
Monsieur Xavier DANÉY pour COBAN
Monsieur Frédéric MELLIER pour Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH pour Bordeaux Métropole
Monsieur Patrick MERCIER pour CC Libournais représenté par M. Christian BIZIEN

Autres Présents non titulaires :

Monsieur Bertrand AULANIER pour CC Montesquieu
Monsieur Denis BALDES pour CC Blaye
Monsieur Bruno BUREAU pour CC Val de l'Eyre représenté par Mme. Valérie CANO
Monsieur Gérard CESAR pour CC Castillon-Pujols représenté par Mme. Delphine CONDOT
Monsieur Simon COMELERA pour Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Mathias DANE pour PNR Médoc
Monsieur Aurélien EVRARD pour COBAN
Monsieur Bernard FATH pour CC Montesquieu représenté par Mme. Alexandre TERRADE
Monsieur Lionel FAYE pour CC Portes de l'Entre-Deux-Mers représenté par M. BORAS
Monsieur Jérôme GUILLEM pour CC Sud Gironde représenté par M. Christian DAIRE
Monsieur Eric HAPPERT pour CC Latitude Nord Gironde
Madame Sandrine HERNANDEZ pour Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Christian LAGARDE pour CC Médulienne représenté par M. Lionel MONTILLAUD
Monsieur Raphaël LARRE pour CC Latitude Nord Gironde
Monsieur Bernard LAURET pour CA Grand Saint-Emilionnais représenté par Mme. Anouchka COMBES
Monsieur Alban LEBLOND pour Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Hugo MOLINIER pour CC Portes de l'Entre-Deux-Mers
Monsieur Raymond RODRIGUEZ pour CC Blayais
Monsieur Christian SOUBIE pour CC Coteaux Bordelais représenté par M. Michaël RISTIC

Excusés :

Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Renaud LAGRAVE pour Région Nouvelle Aquitaine

RETOUR SUR LES ATELIERS

Les bureaux d'études ont réalisé une synthèse des ateliers qui a été restituée lors du comité de bassin :

- Les grands constats que les bureaux d'études font sur les expressions de besoin
- Les difficultés récurrentes
- La synthèse de l'expression de besoins sur Gironde-Garonne

- Une proposition de synthèse fonctionnelle des besoins sur le bassin.

Cette présentation a donné lieu aux réactions et questionnements suivants :

M. Benoit Aulanier : Même si la congestion routière n'entre pas dans le cadre du schéma, l'utilisation des voies d'urgence peut être destinée à des usages spécifiques (covoiturage, bus...). Il manque par ailleurs un lien entre le technopôle Montesquieu, qui est une grande zone d'emploi et Bordeaux Métropole pour rejoindre plus directement la métropole via le terminus du tramway. La liaison via Beautiran que vous indiquez correspond plutôt au contournement pour aller vers l'ouest.

Réponse : L'expression de besoins que nous vous restituons est issue de l'atelier, et aujourd'hui l'un des objectifs est de compléter ce travail-là. Aussi, nous affinerons ce travail dans les mois à venir afin de présenter au prochain comité de bassin des liaisons et dessertes plus précises.

ENRICHISSEMENT PAR LE DIAGNOSTIC

Les besoins de mobilité exprimés lors des ateliers ont ensuite été associés à des volumes d'offre et de demande sur les différentes mailles de la synthèse fonctionnelle des besoins. Ces éléments ont suscité les réactions et questionnements suivants :

M. Jean François Boras : Je voulais remercier les techniciens de NAM, le diagnostic est clair et extrêmement juste. Il faut maintenant définir des priorités, le mode opératoire. Je souhaitais également faire passer comme message qu'il faut une offre complémentaire aux TC, car on ne pourra pas empêcher l'utilisation de la voiture, les poids lourds mais aussi les mobilités douces. Il faudra travailler main dans la main avec l'ensemble des acteurs.

M. Frédéric Mellier : Je voudrais saluer l'énorme travail qui a été fait par NAM et les bureaux d'études. Un des points qui a été cité et qui n'est pas anecdotique : ce sont les résultats de l'enquête ménages à venir (résultats entre octobre et décembre au niveau départemental) qui sera très structurante. On aura des données actuelles, et l'enjeu sera aussi de changer les usages. Un avertissement que vous connaissez est la modification de l'exploitation des cars. Les procédures peuvent limiter ce que l'on peut offrir dans l'immédiat.

M. Clément Rossignol : Il sera également intéressant d'analyser l'évolution des résultats de l'EMD.

M. Jean François Boras : Il faudra également agir sur les parc-relais pour encourager le rabattement. A cette heure-ci, le taux de remplissage du parc-relais Pyrénées Villenave d'Ornon est élevé (4 places disponibles seulement), même avec des tarifs assez élevés.

M. Couzigou : Afin de réagir aux 73% de déplacements qui ne sont ni domicile-travail ni domicile-études, correspondent-ils aux flux qui transitent sur le territoire ?

Réponse : Non, nous ne prenons en compte que les flux internes au bassin. Les flux de transit ne sont pas pris en compte.

M. Clément Rossignol : La carte des flux ainsi que la répartition entre les motifs de déplacements avec une part du Domicile-Travail et Domicile – Etudes à 25% fait réagir parce que nous avons l'impression qu'il y a moins d'efforts à faire hors heures de pointe alors que les transports sont saturés en heure de pointe.

Réponse : Habituellement en transports urbains, nous travaillons plutôt sur les flux domicile-travail pour dimensionner l'offre sur l'heure de pointe. Sur les échelles interurbaines, la prise en compte de tous motifs est très importante comme on le voit sur le graphique : en se limitant au domicile-travail, nous risquons de ne pas répondre correctement aux besoins.

M. Michel Couzigou : Dans l'étude complète de l'EMD, nous aurons la vision complète des motifs et horaires des déplacements.

Réponse : Nous ferons l'exercice avec les données que nous aurons à disposition. De manière générale, l'enquête-ménages nous permettra d'être plus précis. Dans tous les cas, la réflexion sur les transports se structurent toujours autour de l'heure de pointe, et nous travaillerons pour mieux répondre aux besoins en heure creuse. La diapositive sur la capacité d'emport est intéressante parce qu'on voit bien à quoi correspond la fréquence quotidienne.

Mme. Sandrine Hernandez : Tout d'abord, félicitations. Le schéma final représente vraiment les attentes exprimées lors des ateliers. La connexion entre le Blayais et CC Estuaire n'a par exemple jamais été citée auparavant.

Je trouve que le volume de flux de la métropole vers la Haute Gironde est intéressant pour avoir une vision objective. Ce n'est pas le flux le plus important mais il est ressenti comme très critique. Enfin, on voit que vous avez représenté beaucoup de hubs, il sera important de définir ceux qui sont prioritaires.

Réponse : Le ressenti de la congestion est très dépendante de la capacité de l'infrastructure et de la fréquence de l'offre.

D'ailleurs, avec seulement 10% de volume de flux supplémentaire, on peut complètement saturer les infrastructures.

M. Clément Rossignol : Il faudra en effet que l'on ait une réponse globale par les mobilités.

Réponse : En effet, et afin de travailler plus précisément sur les hubs de mobilité, nous aurons une démarche spécifique qui va démarrer début 2023 et dont le marché d'étude va être lancé à l'été. Ces études sont financées à 90% par l'UE via le mécanisme ELENA. D'ici la fin d'année, nous aurons 1 ETP pour suivre ce sujet.

M. Eric Happert : Vous avez noté le bac Royan-Côte du Médoc, mais vous n'avez pas noté celui de Blaye.

Je voulais aussi insister sur la problématique des parkings : celui de St-Mariens-St-Yzan est saturé.

M. Christian Bizien : Sur la question des flux, nous constatons aujourd'hui une nouvelle problématique sur le transport des lycéens. Nous avons des horaires à la carte et des bus complets à 15h. Nous avons du mal à capter ces nouveaux flux liés à l'évolution de l'enseignement, et toutes les options qui existent. C'est peut-être quelque chose à intégrer.

M. Frédéric Mellier : Nous sommes effectivement aujourd'hui face à de nouvelles pratiques. Nous avons auparavant des bus scolaires à heure fixe, et même lorsque le lycéen finissait plus tôt, il patientait jusqu'à l'heure du bus scolaire. Aujourd'hui, nous avons des lycéens qui souhaitent rentrer plus tôt, parfois habitués à avoir des TC toute la journée.

M. Rodriguez : La population entend que la réouverture de Blaye-St-Mariens n'est pas d'actualité, il faut s'y atteler.

Il faut ajouter le bac Blaye-Lamarque comme dit précédemment et également considérer la nécessité absolue qu'il y ait un bus qui aille jusqu'au débarcadère de Lamarque.

M. Clément Rossignol : Rappelle que ce schéma est à infrastructure constante.

M. Rodriguez : Il faut signifier ce que représente un flux dans le camembert.

Réponse : Ces chiffres correspondent à un déplacement unitaire. A chaque fois que je me déplace, cela représente 1 déplacement. Il n'y a pas de notion de kilomètre, ce qui peut avoir tendance à accentuer le % motifs autres que domicile-travail et domicile-études.

M. Clément Rossignol : A la Métropole, nous essayons de passer de l'indicateur nombre de déplacement à un nombre de déplacement-kilomètre, mais cela n'est pas facile.

M. Christian Bizien : Par rapport à l'est girondin, nous avons une problématique d'accès à l'aéroport qui n'est pas reprise dans les projets d'offre, et de connexion au hub de Cenon. Il va également falloir que l'on se pose des questions sur la multimodalité et sur toutes les sorties du ressort territorial que l'on ne sait pas adresser aujourd'hui. Je souhaite enfin souligner le très bon travail réalisé par les bureaux d'études et NAM.

Réponse : La carte de projets d'offre correspond aux projets qui font l'objet d'études opérationnelles qui ont déjà été votés (RER Métropolitain, cars express). Cenon se situe autour du hub rive droite, et nous travaillerons sur la position plus précise de des hubs dans les prochaines étapes.

PROCHAINES ETAPES

Le comité de bassin s'est terminé par une présentation de la démarche de concertation qui sera lancée à l'automne 2022, ainsi que les prochaines étapes techniques. Les élus présents ont partagé les remarques et questions suivantes :

M. Hugo Mollier : Il faudrait que l'on ait au plus tôt les éléments de communication. Nous avons des bases de données qui peuvent toucher l'ensemble des familles du territoire.

Mme. Sandrine Hernandez : Je partage, la base de données Modalis correspond à des usagers actuels. Il faudrait que l'on puisse nous faire le relais local, et enrichir le diagnostic.

Réponse : Nous travaillerons sur un kit de communication, que l'on pourra vous fournir en 2 temps : une première version en juillet, puis une version plus fournie en septembre pour accompagner le lancement de l'enquête.

M. Clément Rossignol : Par rapport aux associations, il est prévu de les rencontrer ?

Réponse : Nous n'avons pas prévu de faire répondre les associations et monde économique, mais uniquement le grand public sur des questions générales relatives à leur usage des transports en commun, les freins et motivations à emprunter les transports en commun. Aussi, nous n'avons pas la vision de tous les acteurs avec lesquels vous interagissez habituellement, dans le cas où nous concerterons dans le futur les associations et monde économique.

M. Christian Bizien : Pour vous préciser, la CALI a lancé son PLUI. A l'automne, nous allons mener des enquêtes dans ce cadre. Nous pourrions regarder cela ensemble.

M. Quintano : Je voulais vous remercier. Ayant participé aux ateliers, je vois qu'un gros travail a été mené depuis.

Il manquerait un lien entre Jalle-Eau-Bourde et Montesquieu en se rapprochant sur RER via Cestas.

Réponse : L'étude du développement d'un car emploi sur la ceinture sud-ouest va permettre d'affiner la desserte.